

Balcó dels Aspres

MAIRIE D'OMS

Bulletin d'Informations Municipales n° 44

JUILLET 2014

Le mot du maire

Le conseil municipal a voté, lors de sa dernière session, une motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France pour défendre l'avenir du budget communal.

Notre budget est bâti, pour le fonctionnement de la collectivité, sur trois ressources principales : les impôts locaux (taxes d'habitation et foncières, les dotations de l'Etat (en particulier la dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR-) et des ressources annexes (loyers, diverses taxes sur mutations foncières, électricité, installations particulières (poteaux haute tension, antennes..).

Cette année deux des trois piliers ont été entamés moins 4 % sur la DETR et moins 50% sur la taxe sur la consommation d'électricité. Sur deux ans la baisse de la dotation avoisinera 30 % et la taxe sur l'électricité aura, malgré la promesse, disparu pour les seules communes de moins de 2000 habitants.

Vous l'aurez compris en sachant en partie deux des trois piliers du budget, celui-ci devient inévitablement bancal d'autant que, pendant ce temps, les dépenses de fonctionnement obligatoires (rémunération personnel, eau, électricité, téléphone et autres achats indispensables) continuent, elles, à augmenter.

La volonté est, peut-être, de parvenir à faire regrouper les petites communes par l'assèchement de leurs ressources de fonctionnement. Je souhaite donc porter à votre connaissance les difficultés qui nous attendent dans les années à venir, difficultés qui se traduiront, en particulier,

par une baisse sensible des investissements communaux.

En soutenant cette motion de défense de l'espace rural proposée par l'Association des Maires de France, le conseil municipal, à l'unanimité, veut soutenir le principe d'une démocratie de proximité et s'opposer à l'inéquitable évolution actuelle qui se fait au détriment exclusif des zones rurales –découpage cantonal au profit des zones plus peuplées – sous représentation des communes rurales au sein des intercommunalités :

un exemple dans la communauté des Aspres la représentativité des petites communes au sein du Conseil Communautaire est passée de 2 membres par commune à 1, dans le même temps le nombre de délégués de la principale commune est passé de 9 à 13 membres !!.Même si la situation actuelle des petites communes au sein de l'intercommunalité de Thuir ne pose, aujourd'hui, aucun problème particulier, rien n'interdit de penser que demain il pourrait ne pas en être de même.

Je ne suis pas un nostalgique du découpage territorial que nous a légué la Révolution et je suis bien conscient qu'une adaptation au monde moderne doit se faire – nouveaux moyens de transport, de communications,... mais je crois que ce changement doit permettre le maintien d'un service public de proximité et sans le nerf de la guerre, c'est-à-dire le budget, la proximité sera, derrière un ordinateur, quelque part entre Thuir et Toulouse !!.

Canicule

Malgré une fin du Mois de Juin plutôt maussade, nous avons déjà connu et connaissons sans doute, avant la fin de l'été de nouveaux épisodes de canicule. Vous trouverez joint à votre BIM un dépliant qui rappelle les bonnes attitudes à avoir, pour les jeunes et les moins jeunes, afin de lutter efficacement contre les méfaits de ces excès climatiques.

Broyat vert

A compter du 4 Juillet, le Sydetom (syndicat Départemental Ordures Ménagères) met à disposition des habitants du BVC (Broyat Vert Criblé) à côté de la déchetterie de Trouillas.

Ce BVC provient du broyage et du criblage des déchets verts frais collectés dans nos communes. En étalant une couche d'une quinzaine de centimètres dans votre jardin vous maintiendrez l'humidité, empêcherez le développement des mauvaises herbes et amenderez la terre.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site Sydetom 66 ou téléphonez au 04 68 57 86 86.

Registres des Catalans de l'Extérieur

La Generalitat de Catalunya communique :

Les personnes qui désirent s'inscrire sur le *Registre des Catalans de l'Extérieur* doivent se connecter sur Internet registreatalans.presidencia@gencat.cat ou téléphoner à la Casa de la Generalitat de Catalunya à Perpignan -04 68 35 17 14

Cette inscription, facultative, est réservée aux Catalans de nationalité espagnole qui résident à l'extérieur et, à certaines conditions, aux descendants de Catalans de nationalité espagnole qui n'ont jamais résidé en Catalogne.

Coupure courant

ERDF communique qu'une coupure de courant affectera une très grande partie du village le mardi 22 Juillet 2014 entre 08 h 30 et 13 h 30

Renouvellement matériel collecte ordures ménagères.

Les employés communaux vont effectuer un recensement des bacs et containers collectifs à ordures ménagères afin de demander le remplacement des matériels endommagés. Si des poubelles individuelles doivent être remplacées (pour les habitants desservis) veuillez le signaler au secrétariat mairie dans les meilleurs délais.

Festivités

14 Juillet :

Cérémonie à compter de 11 heures 30 au monument aux morts
Apéritif place de la mairie à compter de 12 heures
Grillade offerte à tous les habitants, place de la mairie à compter de 20 heures 30.
Ambiance musicale

Fête du village –Le 09 Août 2014

-Concours pétanque doublettes formées. Inscription place de la mairie à compter de 14 heures - Jet du bouchon 15 heures –Nombreux lots - Chaque participant est récompensé.

-Concours gâteaux : Une compétition est lancée pour réaliser le meilleur gâteau de la fête. Un prix pour le meilleur gâteau enfant (pâtissier de moins de 16 ans) et le meilleur gâteau adulte seront décernés par un jury de gourmets impartiaux.

-Le règlement est d'ores et déjà disponible sur le site internet Oms.fr et affiché dans le hall de la mairie. Inscription secrétariat mairie

-A compter de 20 heures : Méchoui

-Menu : Entrée fraîche - Agneau semoule – fromage - dessert (peut être les gâteaux du concours !!)- un verre de vin

- Participation : Adultes : 12 € -Enfants entre 7 et 12 ans : 6 € Enfants accompagnés de moins de 7 ans : gratuit

- Inscription obligatoire avec paiement chèque ou espèces au secrétariat mairie avant le 4 Août 2014 18 heures dernier délai

- Ambiance musicale - Musique populaire

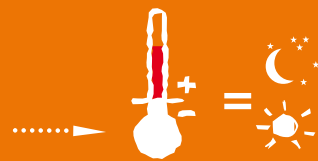
• COMPRENDRE

CANICULE

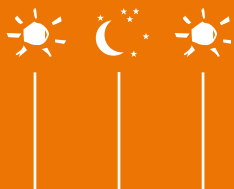
Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



Il fait très chaud.



La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.



Cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France sur www.meteo.fr

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)

ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes



La canicule et nous...

COMPRENDRE ET AGIR

Réf. 260-09511-DE

TBWA/CORPORATE © Alexis / C. Marechal



